

# AVIS PUBLIC



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 23 mai 2023 à 19 heures 00.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. AVIS DE CONVOCATION
3. URBANISME
  - 3.1. Recommandations suite séance régulière du CCU du 18 avril 2023
    - 3.1.1. Explication et consultation d'une dérogation mineure - 150, rue des Rocs
    - 3.1.2. Décision sur une dérogation mineure au 150, des Rocs
    - 3.1.3. Explication et consultation d'une dérogation mineure - 77, rue du Blé
    - 3.1.4. Décision sur une dérogation mineure au 77, rue du Blé
  - 3.2. Recommandations suite séance régulière du CCU du 16 mai 2023
    - 3.2.1. PIIA
      - 3.2.1.1. 141, rue des Marguerites
      - 3.2.1.2. 203 & 205, rue de Coubertin
      - 3.2.1.3. 183, rue du Faubourg
      - 3.2.1.4. 3554, avenue Royale
      - 3.2.1.5. 8, rue du Sommet
      - 3.2.1.6. 64, rue des Libellules
      - 3.2.1.7. 5203, avenue Royale
      - 3.2.1.8. 4495, avenue Royale
      - 3.2.1.9. 10, rue du Parc
      - 3.2.1.10. 2020, avenue Royale
      - 3.2.1.11. 3727, avenue Royale
      - 3.2.1.12. 217, rue de Vancouver
      - 3.2.1.13. 3069, avenue Royale
      - 3.2.1.14. 201, rue des Marguerites
  - 3.3. Règlements
    - 3.3.1. Adoption du règlement
      - 3.3.1.1. Règlement no. 23-835 modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration 15-673
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 19 mai 2023.

Avis numéro : 2023-161

Martin Leith  
Greffier trésorier

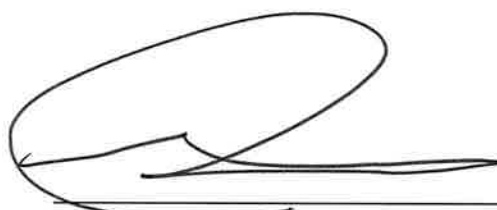
## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martin Leith, greffier trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)
8. Site internet de la municipalité

Le 19 mai 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 19 mai 2023.



Martin Leith  
Greffier trésorier